



À propos du comité CNESTT

Qu'est-ce que le comité CNESTT

Votre comité CNESTT est constitué de travailleurs prêts à vous accompagner en cas de lésion ou de maladie professionnelle. Leurs rôles sont de vous informer, de vous conseiller et de vous guider dans toutes les démarches liées à la CNESTT, au Tribunal administratif du travail (TAT) et dans vos interactions avec l'employeur.

Liens utiles :

[Réclamation du travailleur](#)

[Contester une décision de la CNESTT](#)

[Vidéos explicatives du tribunal \(TAT\)](#)

[Procédures de signature électronique](#)

[Accident du travail et maladie professionnelle](#)

Contactez votre comité CNESTT

Benoit Demers

Membre comité CNESTT - Département : Cargo YUL

Téléphone : 438- 521- 8694

Courriel : cnesst@aimta1751.ca

Martin Piette

Membre comité CNESTT - Département : Rampe YUL

Téléphone : 438-521- 8694

Courriel : cnesst@aimta1751.ca

David Jerez

Membre comité CNESTT - Département : Rampe YUL

Téléphone : 438-521- 8694

Courriel : cnesst@aimta1751.ca

Josianne Paquette

Membre comité CNESTT - Département : Cabines YUL